

Extrait du procès-verbal Délibération du Comité Syndical

Comité Syndical du 23 janvier 2023
(Salle Sainte-Barbe - SELESTAT)

⇒ Membres en exercice : 51
⇒ Présents ou remplacés : 42

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 16
⇒ Procurations : 7

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Objet : 2023-I-3 - Demande d'aide au titre du Fonds d'innovation territoriale pour une étude de faisabilité portant sur la création d'un outil de transformation pour fruits et légumes en Alsace Centrale

Rapport n°3 présenté par Monsieur Alain MEYER, Vice-Président

RÉSUMÉ

En 2022 le PETR a mené une étude d'opportunité en régie portant sur les besoins du territoire en outils de transformation pour les surplus de la production locale en fruits et légumes. Il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Collectivité Européenne Alsace pour lancer une étude de faisabilité qui aura comme objectif d'apporter les données manquantes et accélérer le projet pour passer rapidement en phase opérationnelle de la démarche.

I. RAPPORT

L'AXE 03 du Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de « **Créer des filières de proximité durables** ».

Dans ce cadre il est proposé de lancer une étude portant sur la faisabilité de créer une conserverie pour les légumes et les fruits sur le territoire du PETR Alsace centrale.

En 2022 le PETR a mené une étude exploratoire en régie portant sur les besoins du territoire en outils de transformation pour les surplus de la production locale en fruits et légumes. Une **étude de la Chambre d'agriculture Alsace, réalisée fin 2021 -début 2022** sur une commande de la CeA a validé le potentiel de marché pour la transformation en 2nde gamme (conserve) et l'absence d'outil adapté sur le territoire d'Alsace Centrale.

Plusieurs réunions de travail avec des producteurs, des distributeurs et des acteurs institutionnels ont permis de développer un cahier de charges pour aller plus loin dans la démarche. Les services de la CEA ont régulièrement participé aux échanges et apporté leurs expertises. Un porteur de projet potentiel a même été identifié.

Cette étude de faisabilité a obtenu un premier cofinancement à hauteur de 18000€ dans le cadre de l'appel à projets « Programme National pour l'Alimentation » (PNA) de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Pour compléter le financement de l'étude, estimée à 35000€, il est proposé de prendre une délibération au Comité Syndical donnant au président du PETR la mission de solliciter une subvention auprès de la **Collectivité Européenne Alsace** au titre du **Fonds d'innovation territoriale** pour une étude de faisabilité portant sur la création d'un outil de transformation pour fruits et légumes (conserverie) en Alsace Centrale.

Descriptif de l'étude

L'étude de faisabilité doit apporter les données manquantes et d'accélérer le projet pour passer rapidement en phase opérationnelle de la démarche. Elle vise donc à confirmer la faisabilité du projet à partir des envies d'agir des producteurs impliqués dans la démarche et des acteurs locaux de la filière.

Il est demandé d'étudier deux échelles de projet et donc deux stratégies : Une échelle plus modeste au lancement et avec une trajectoire vers une échelle plus importante qui permettrait d'augmenter considérablement les volumes travaillés (les premières estimations laissent penser que les gisements sont importants).

L'objectif est de valider le projet « *Conserverie Alsace Centrale* » sous ses aspects techniques, juridiques, économiques et financiers, et de permettre la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Calendrier prévisionnel

Le lancement de l'étude de faisabilité est prévu en février 2023 pour une durée de 6 mois en suivant l'agenda suivant :

Etapes	Dates
Rédaction partenariale du cahier des charges	2022
Consultation	Janvier 2023
Choix du prestataire	Février 2023
Lancement de l'étude de faisabilité	Février 2023
Fin de l'étude	Août 2023

Budget et plan de financement prévisionnels :

Les dépenses sont estimées à 35 000 €

TTC	Dépenses	Recettes	TTC
Etude de faisabilité avec un volet dimensionnement de l'outil	35000€	AAP PNA 2022 DRAAF	18 000€
		PETR	7 000 €
		Collectivité Européenne d'Alsace	10 000 €
Total	35000€		35 000€

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt pour le PETR de réaliser cette étude de faisabilité au regard des objectifs du Projet Alimentaire Territorial ;

Considérant que l'étude de faisabilité et de dimensionnement pour la création d'un atelier de transformation de fruits et légumes sur le territoire d'Alsace Centrale répond aux besoins identifiés en l'Alsace Centrale et pourrait ainsi aider à réaliser les objectifs du **Fonds d'innovation territoriale** porté par la Collectivité Européenne Alsace.

II. DECISIONS

Il est demandé au Comité Syndical,

Sur avis favorable du Bureau Syndical du 9 janvier 2023

De se prononcer sur ces dispositions,

DE SOLLICITER auprès de la Collectivité européenne d'Alsace une demande de subvention dans le cadre de la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la création d'une conserverie sur le territoire d'Alsace Centrale au titre du Fonds d'innovation territoriale ;

D'AUTORISER le président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette démarche, y compris la convention de financement.

Ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité par 49 voix.

Membres en exercice présents :

Monsieur Patrick BARBIER, Président

Mesdames et Messieurs, Jean-Marc BURRUS, Robert ENGEL, Alain MEYER, Claude SCHALLER, Serges JANUS, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Robert ENGEL Olivier SOHLER, Vice-présidents.

Mesdames et Messieurs, Charles ANDREA, Patrick DELSART, Philippe DESAINQUENTIN, Yves DUSSOURD , Hirtz Sylvie, Claude RISCH, Philippe SCHEIBLING, Tania SCHEUER, Philippe WOTLING, Patrick BUHL, Jean-Pierre PIELA, Lionel PFANN, Bernard SCHMITT, Marie-Odile UHLERICH, Yvette WALSPURGER, Michel BUTSCHA, Denise KEMPF, Martin KLIPFEL, Mathieu LAUFFENBURGER, Christian MEMHELD, Noël SCHWEIN, Sébastien SCHWORER, Jean-Michel VOEGELI, Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD, Eric FREYBURGER, Thomas GOETTELMANN, Régine ORSATIE, Denis Petit, Membres titulaires.

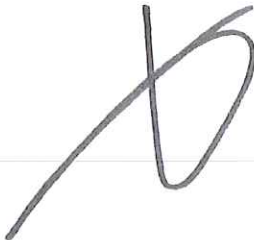
Mesdames et Messieurs Bertrand GAUDIN, Fabienne OBERLE, Abel Mangeolle, Clément Rohmer, Membres suppléants,

Procurations :


Monsieur Luc ADONETH, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Charles ANDREA ;
Madame Virginie MUHR, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Philippe WOTLING ;
Monsieur Emmanuel ESCHRICH, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Serge JANUS ;
Monsieur Mathieu KLOTZ, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Patrick BARBIER ;
Monsieur Jean-Pierre PIELA membre titulaire, donne procuration à Monsieur Bernard ;
Madame Nathalie ROUSSEL membre titulaire, donne procuration à Monsieur Denis PETIT ;
Monsieur Christian SCHLEIFER membre titulaire, donne procuration à Madame Fabienne OBERLE;

Pour extrait conforme, Sélestat le 25 janvier 2023

Le Secrétaire de séance
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER,



Le Président
p.o. Philippe STEEGER
Directeur Général des Services



SOUS-PREFECTURE

Affiché le 01. FEV. 2023

67 SELESTAT-ERSTEIN